

J'AGIS POUR L'INSERTION : JE DONNE À COROT ENTRAIDE !



Oui, je fais un don de :

MERCI DE COMPLÉTER OU DE CORRIGER VOTRE ADRESSE

40 €
soit 10 € après
déduction fiscale*

80 €
soit 20 € après
déduction fiscale*

120 €
soit 30 € après
déduction fiscale*

200 €
soit 50 € après
déduction fiscale*

500 €
soit 125 € après
déduction fiscale*

1000 €
soit 292 € après
déduction fiscale*

Autre montant :

CHAQUE DON EST ESSENTIEL

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

*75% DE MON DON EST DÉDUCTIBLE

de mon impôt sur le revenu dans la limite de 537€ et 66% au-delà, dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

■ Un reçu fiscal me sera adressé dès encaissement de mon chèque.

Je vous adresse mon don par **chèque** à l'ordre de Corot Entraide.

Je vous soutiens régulièrement en optant pour le **prélèvement automatique**, voir au dos. >>>

Je souhaite recevoir **confidemment** des informations sur les **legs, donations et assurances-vie**.

Je souhaite **recevoir des nouvelles** régulièrement.

Mon email :

POUR NOUS AIDER AUTREMENT :
WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG

COROT ENTRAIDE association reconnue œuvre de bienfaisance

4 rue Corot – 75 016 Paris – Tél. : 01 45 24 54 46 – Email : contact@corot-entraide.org

SOUTIEN RÉGULIER



Oui, j'agis durablement pour l'insertion : je fais un don régulier
et j'autorise Corot Entraide à donner à ma banque les instructions pour prélever sur mon compte :

CHAQUE MOIS : 15 € 40 € 80 € à ma convenance : €

CHAQUE TRIMESTRE : 45 € 120 € 240 € à ma convenance : €

MES COORDONNÉES :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

DATE ET SIGNATURE

JE JOINS MON RIB



75% DE MON DON EST DÉDUCTIBLE

de mon impôt sur le revenu dans la limite de 537€ et 66% au-delà, dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

■ Un reçu fiscal annuel me sera adressé.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Bénéficiaire : Corot Entraide

4 rue Corot – 75016 PARIS

Identifiant créancier SEPA :

FR04ZZZ420336

Ma référence unique du mandat me sera communiquée par retour de courrier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour ce prélèvement autorisé. Informatique et liberté : pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à l'association :

Corot Entraide 4 rue Corot – 75016 Paris – tél. : 01 45 24 54 46 – contact@corot-entraide.org – www.corot-entraide.org